

Gros plan sur... le martin pêcheur

Description

Le martin-pêcheur (*Alcedo atthis*) est un oiseau de petite taille (17 cm, 40 g) aux couleurs brillantes et vives : bleu turquoise (dessus), et orange (dessous). Ses ailes et sa queue sont relativement courtes. Il a de petites pattes rouge vif. Son bec est pointu et entièrement noir pour le mâle, et la mandibule inférieure est orangée pour la femelle.

Malgré ses vives couleurs, le martin-pêcheur n'est pas facile à voir. Les couleurs métalliques de ses faces supérieures constituent en effet un excellent camouflage lorsqu'il file au ras de l'eau. Heureusement, son cri aigu et strident « tchiii », émis surtout en plein vol, permet de le repérer.

Habitats et mœurs



Le nid-terrier du martin pêcheur

Le martin-pêcheur se rencontre au bord des étangs, des lacs et des rivières aux eaux calmes, propres et poissonneuses, plutôt en des lieux abrités du vent et des vagues. Les rives, pourvues d'arbres utilisés comme des perchoirs sont particulièrement appréciées.

En général, c'est un solitaire qui, à l'âge adulte, défend un territoire interdit à tout autre martin pêcheur. Il reste tant que les eaux ne sont pas prises par les glaces car il craint les hivers trop rudes et dans ce cas il migre vers des régions plus tempérées.

Au printemps, que le mâle ait retrouvé le territoire quitté avant l'hiver ou qu'il soit resté sur place, il se met en quête d'une compagne, qui peut être la même que l'année précédente.

Sitôt le couple formé, mâle et femelle s'occupent du nid : un terrier pouvant atteindre 1 m de long, creusé habituellement dans les berges abruptes et meubles au-dessus du niveau de l'eau ou bien situé dans une cavité d'arbre (le couple peut également ré-occuper un ancien nid). C'est là que la femelle pondra entre avril et juillet ses 5 à 8 oeufs et les couvera (avec le mâle) une vingtaine de jours. La sortie du nid a lieu à trois ou quatre semaines après l'éclosion et un couple peut élever 2 ou 3 couvées par an.

Régime alimentaire

L'essentiel du menu du martin-pêcheur est composé de petits poissons tels que vairons, chabots, truites, vandoises, chevaines ou loches franches, compris entre 4 et 7 cm. Sa proie repérée, souvent depuis un perchoir, il plonge en percutant violemment la surface de l'eau et peut atteindre une profondeur de 1 m. Lorsque sa tentative est récompensée, il se pose et entreprend d'assommer sa proie en la battant sur sa branche par des mouvements de tête alternés, avant de l'avalier tête la première dans le sens des écailles, quand il ne va pas la porter à sa compagne (mâle en période nuptiale) ou à ses petits.

Quand le poisson est destiné à être livré aux juvéniles, le martin-pêcheur le retourne pour le présenter tête en avant. L'adulte rentre alors dans le couloir de son nid-terrier et sert ses petits : au début, chaque poussin reçoit une part à son tour et cède la place au suivant mais lorsqu'ils sont devenus plus grands, les jeunes deviennent moins disciplinés et la compétition pour le ravitaillement s'installe. En période de nourrissage, un adulte peut capturer quelques dizaines de poissons dans la journée, ce qui implique une activité permanente.

Le martin pêcheur chasse également d'autres proies à l'occasion : lézards, jeunes batraciens, insectes ou écrevisses.

Les menaces

Même si son aire de répartition est assez large, l'espèce est protégée en France comme en Europe et les effectifs sont en régression dans beaucoup de pays. Il semble que les hivers très rigoureux sont un des problèmes principaux (il a été presque décimé par l'hiver 1984-1985). Néanmoins, il souffre également beaucoup de la pollution des eaux et des divers travaux d'aménagement d'hydraulique « durs » en rivière (rectification ou enrochement de berges, canalisation des ruisseaux, etc.).

La présence du martin-pêcheur est synonyme de bonne qualité de l'eau, de l'habitat et d'une présence abondante de poissons. Il est en quelque sorte l'allié du pêcheur.

Martin pêcheur (mâle)



Martin pêcheur (femelle)



Habitat propice au Martin pêcheur



Martin pêcheur (femelle) et ses petits

Au bord de L'Ernée ...

Le mot du Président

Après 5 ans de mise en œuvre, le Contrat Restauration Entretien du bassin de l'Ernée (CRE) s'achève en cette fin d'année 2012 et ce quatrième numéro d'« Au bord de l'Ernée » vous en dresse le bilan.

Mais plus qu'une fin, c'est aussi le début d'un nouveau programme d'actions pour la période 2013-2017 qui vous est présenté : le Contrat Territorial des Milieux Aquatiques du bassin de l'Ernée (CTMAQ).

Dans le prolongement du CRE, il permettra au Syndicat de poursuivre ses actions de reconquête de la qualité de l'eau et des rivières sur le bassin de l'Ernée.

Bonne Lecture à tous.

Christian Quinton

SOMMAIRE

- Page 1 Où coule l'Ernée ?
Inventaires des zones humides fonctionnelles
Programme de travaux sur les ouvrages
- Page 2 Bilan du CRE 2007-2012
Programme d'actions 2013-2017
- Page 3 Evolution de la qualité de l'eau
- Page 4 Gros plan sur le martin pêcheur

Où coule l'Ernée ?

Vous la traversez probablement souvent sans le savoir en passant sur les routes et les chemins.

Afin de mettre en valeur notre rivière l'Ernée et de parfaire vos connaissances, **une vingtaine de panneaux** ont été installés conjointement par le Syndicat de Bassin et la Communauté de Communes de l'Ernée, avec le concours des services du Conseil Général et de la Direction Interdépartementale des Routes de l'Ouest pour leur implantation.



Site de la station d'eau potable d'Ernée - RD 31

Inventaires communaux des zones humides fonctionnelles

Qu'est-ce qu'une zone humide fonctionnelle ?

« C'est une zone marquée par la végétation hygrophile (qui a besoin de l'humidité pour se développer). Elle assure une ou des fonctions spécifiques à ces milieux qui sont : la régulation hydraulique, biogéochimique et/ou écologique. »

Démarrés au printemps 2011, 14 inventaires de zones humides fonctionnelles se sont achevés fin 2012. Ils ont été menés en concertation avec un groupe de suivi communal ainsi que les propriétaires et exploitants concernés, et coordonnés techniquement par le Syndicat de Bassin.

Cette opération, demandée par le SAGE Mayenne (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux), a pour **objectif d'apporter une meilleure connaissance du territoire, utile pour concevoir des projets d'aménagements urbains.**

L'inventaire ne modifie en rien la réglementation existante et l'utilisation des terres.



Zone humide en bordure de cours d'eau

Programme de travaux sur les ouvrages : enquête publique prochainement

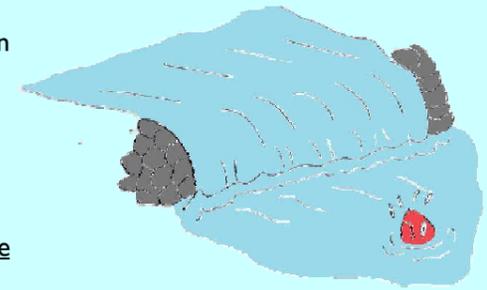
Le Syndicat de bassin travaille depuis quelques années sur un projet d'aménagement des barrages.

L'objectif est d'améliorer la circulation des poissons et des sédiments. Différents types d'aménagements sont envisagés suivant les ouvrages (aménagement du franchissement piscicole, démantèlements d'ouvrages, mise en valeur du patrimoine hydraulique, etc.).

Un dossier d'autorisation concernant les ouvrages a été déposé en Préfecture en juillet 2012 :

- le Moulin à Tan et les Bizeuls à Ernée
- la Forge, la Fenderie, le Moulin du Bourg et le Moulin de Clivoy à Chailland
- le Moulin de Chauvin à Andouillé et St Germain le Guillaume
- la Hollière à Andouillé

Une enquête publique sera organisée en 2013. N'hésitez pas à donner votre avis, qu'il soit favorable ou défavorable, pourvu qu'il soit constructif !



Avec le concours financier

Conseil Général de la Mayenne

Conseil Régional des Pays de la Loire

Agence de l'Eau Loire-Bretagne

Syndicat de bassin pour l'aménagement de la rivière l'Ernée

Maison des Services

Place de l'Hôtel de Ville

53500 ERNEE

02 43 08 71 38

02 43 05 89 42

syndicat.bassin.ernee@gmail.com



Bilan du CRE 2007-2012

Le CRE en chiffres :

- 78 km de cours d'eau concernés
- près de 11 km de restauration/entretien de végétation en berge
- plus de 17 km de clôtures installées
- près de 200 abreuvoirs aménagés

Diverses **actions de sensibilisation** ont également été menées pendant la durée du CRE :

- **Communication écrite** > journal d'information annuel, articles de journaux, panneaux d'information
- **Animations scolaires** > réalisées dans 11 classes et 1 centre de loisirs du bassin de l'Ernée, soit environ 200 élèves concernés.

Enfin, le Syndicat a mené une **étude sur 30 ouvrages du bassin de l'Ernée** au cours de la période 2007-2012. La plupart des propriétaires privés d'ouvrages ont ainsi été rencontrés avec pour but de les accompagner vers l'objectif de continuité écologique (libre circulation des poissons et transport suffisant des sédiments).

Le Syndicat mène également des actions sur l'ensemble du bassin : travaux ponctuels en rivière, animations, journal d'information, etc.



Le Contrat Territorial des Milieux Aquatiques 2013-2017

Etude de terrain	Concertation	Nouveau programme
Permettant de définir les besoins de travaux, l'étude de terrain a été réalisée courant 2012. Tous les riverains ont été avertis par courrier.	Etape essentielle de la réussite d'une opération territoriale, une phase de concertation a été menée avec les acteurs locaux ainsi que les partenaires techniques, financiers et institutionnels du Syndicat.	Un nouveau programme pour la période 2013-2017 a été élaboré avec comme objectif d'améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques.



Un nouveau contrat sera signé au 1^{er} semestre 2013 avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et le Conseil Général de la Mayenne : **le Contrat Territorial des Milieux Aquatiques.**

Zoom sur l'opération bassin versant de la Haute Ernée, en amont de la prise d'eau d'Ernée

Le SIAEP de la région d'Ernée mène un programme de préservation de la qualité de l'eau sur le bassin amont de la prise d'eau d'Ernée, à destination des agriculteurs, des collectivités ou encore des particuliers.

Les actions menées en amont du bassin profitent à tous !

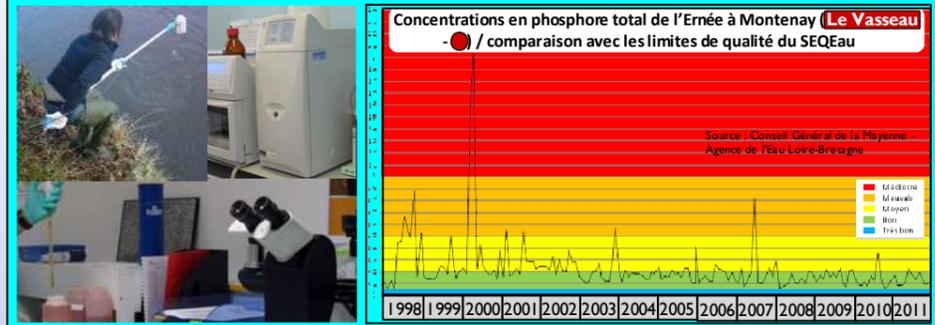
Un nouveau programme d'actions pour la période 2013-2017 est également en cours d'élaboration.

La notion de « bon état » des masses d'eau

La définition retenue en France pour les eaux douces superficielles est la suivante : **une masse d'eau est considérée « en bon état » au sens de la DCE (Directive Cadre sur l'Eau) si elle répond conjointement aux deux critères de « bon état chimique » et de « bon état écologique ».**

La carte et les commentaires ci-dessous font état de quelques paramètres analysés en différents points de la rivière l'Ernée.

Phosphore Le phosphore est un nutriment qui participe à la dégradation de la qualité de l'eau en provoquant un développement excessif de la végétation aquatique et des microalgues, tout particulièrement dans certaines conditions morphologiques (ex : plans d'eau).

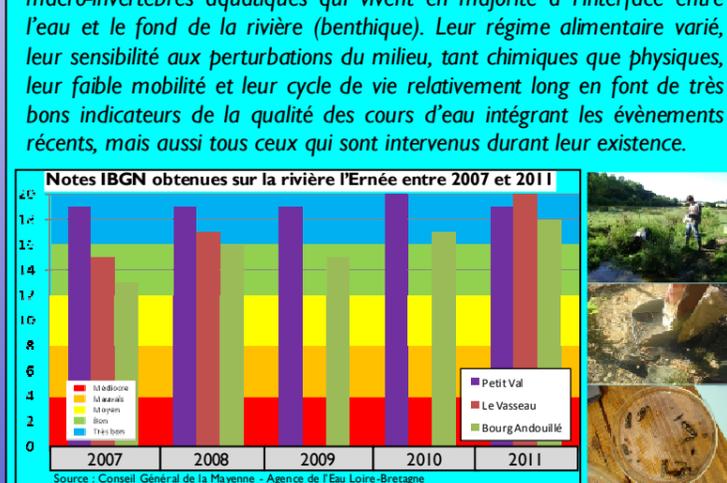


On note une **bonne qualité pour le paramètre phosphore total**, avec néanmoins de forts pics réguliers de concentrations entre 2004/2007 et des pics moins marqués entre 2008/2011.

Les causes de cette amélioration sont peut-être à rechercher dans la mise aux normes de bâtiments d'élevage ou bien dans la mise en service de la nouvelle station d'épuration d'Ernée, en amont de la station.



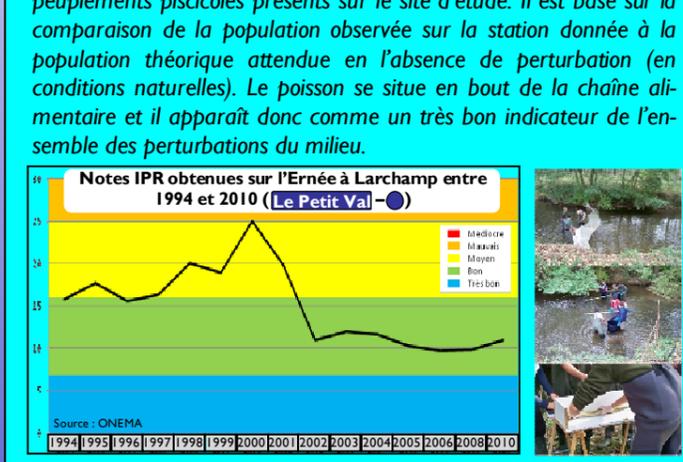
Macro-invertébrés benthiques Il analyse les populations de macro-invertébrés aquatiques qui vivent en majorité à l'interface entre l'eau et le fond de la rivière (benthique). Leur régime alimentaire varié, leur sensibilité aux perturbations du milieu, tant chimiques que physiques, leur faible mobilité et leur cycle de vie relativement long en font de très bons indicateurs de la qualité des cours d'eau intégrant les événements récents, mais aussi tous ceux qui sont intervenus durant leur existence.



Depuis 2007, les notes IBGN (Indice Biologique Global Normalisé) ont connues une évolution positive avec des **niveaux très bon en 2011 pour les 3 sites.**

Cela témoigne d'une bonne qualité de l'eau et des habitats. On note néanmoins parfois un léger colmatage et une faible diversité des substrats, limitant le développement d'espèces sensibles.

Indice poisson rivière Il prend en compte l'ensemble des peuplements piscicoles présents sur le site d'étude. Il est basé sur la comparaison de la population observée sur la station donnée à la population théorique attendue en l'absence de perturbation (en conditions naturelles). Le poisson se situe en bout de la chaîne alimentaire et il apparaît donc comme un très bon indicateur de l'ensemble des perturbations du milieu.



On constate depuis 2002 une **amélioration de la note IPR (Indice Poisson Rivière) avec une stabilisation jusqu'en 2010 en classe de qualité « Bon ».**

Le peuplement piscicole met néanmoins en évidence un milieu perturbé avec des espèces d'eau vive, sensibles à la qualité de l'eau et de l'habitat, qui sont en sous-abondance (chabot, truite et vandoise essentiellement).

Principaux éléments mis en évidence

D'une manière générale le bassin versant de l'Ernée est en Bon Etat écologique puisque le bon état physico-chimique et le bon état biologique sont respectés.

Il faut néanmoins être vigilant car la situation reste fragile. La pluviométrie déficitaire de ces dernières années a joué un rôle dans cette évolution et la tendance positive qui démarre devra être confirmée dans les années à venir.